

SERVICES A LA PERSONNE ET CONFIDENTIALITE DES DONNEES

OBJECTIFS

- ☞ Connaître les acteurs et leur rôle : le responsable du traitement, les tiers concernés, etc.
- ☞ Appréhender la loi Informatique et Libertés
- ☞ Définir les fichiers et les traitements de données à caractère personnel
- ☞ Maîtriser la réglementation applicable et s'assurer de la licéité des pratiques professionnelles (finalité, collecte, respect des formalités, surveillance des salariés)

I/ L'OBLIGATION DE CONFIDENTIALITE

- A. Les acteurs concernés**
- B. La notion d'informations confidentielles**

II/ LE TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

- A. Les bénéficiaires**
 - 1. *La collecte des données à caractère personnel*
 - 2. *Les démarches pratiques auprès de la CNIL*
- B. Les salariés**
 - 1. *Le droit d'accès et de rectification*
 - 2. *La mise en place d'outils de contrôle*
 - a. Droits des salariés, contrôle et encadrement des TIC
 - secret des correspondances,
 - utilisation des technologies de l'information et de la communication,
 - règlement intérieur et charte informatique,
 - cybersurveillance
 - b. Vidéosurveillance et géolocalisation

III/ L'UTILISATION DES DONNEES CONFIDENTIELLES DANS LA GESTION DES CONTENTIEUX

- A. Les moyens de preuve**
- B. Les pouvoirs du juge**
- C. Exemples pratiques et préconisations**